

Tarifs TTC • Particuliers 2017

« J'utilise en moyenne : ... »	Formule adaptée	Inscription standard	Inscription coopérative
... jusqu'à 5 heures par mois »	MINI	Sans abonnement	Sans abonnement
... 5 à 10 heures par mois »	CLASSIQUE	8€/mois	4€/mois
... + de 10 heures par mois »	FREQUENCE	16€/mois	8€/mois
PIECES A FOURNIR > Permis de conduire > Justificatif de domicile > RIB & mandat SEPA > Un justificatif de tarif réduit > Un relevé d'assurance (si existant)		Frais d'inscription 40 € * Dépôt de garantie 150 € (Remboursé en fin de contrat) Caution non encaissée 600 €	Je deviens sociétaire : part sociale de 500€ (doit rester 1 an min. dans le capital cf. Annexe Coopérative)

TARIFS D'UTILISATIONS - « Je paie la durée d'utilisation et la distance parcourue, en fonction de la formule choisie : »

Frais de réservation : par internet : 0 € / par téléphone : 3 €

Formule Mini Sans abonnement	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	4,50 €	45 €	225 €	0,35 €	0,17 €
	M	5,00 €	50 €	250 €		
	L	5,50 €	55 €	275 €		
	XL	6,00 €	60 €	300 €	0,45 €	0,22 €
	XXL	6,50 €	65 €	325 €	0,45 €	0,22 €

Formule Classique 8 € / mois	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	3,00 €	30 €	165 €	0,35 €	0,17 €
	M	3,50 €	35 €	192 €		
	L	4,00 €	40 €	220 €		
	XL	4,50 €	45 €	247 €	0,45 €	0,22 €
	XXL	5,00 €	50 €	275 €	0,45 €	0,22 €

Formule Fréquence 16 € / mois	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	2,00 €	20 €	110 €	0,35 €	0,17 €
	M	2,50 €	25 €	137 €		
	L	3,00 €	30 €	165 €		
	XL	3,50 €	35 €	192 €	0,45 €	0,22 €
	XXL	4,00 €	40 €	220 €	0,45 €	0,22 €

Formule combinée Ginko - Combinez votre abonnement Tram/Bus et Citiz

Abonnement annuel Ginko : Formule Citiz **Classique**, abonnement offert.

Abonnement mensuel Ginko : Formule Citiz **Classique**, abonnement offert pendant 3 mois puis je bascule en **Mini**.

Yea ! : dans les villes qui proposent le service > véhicules en libre-service sans station à 0,10 € / minute pour toutes les formules, puis dégressif heure/ journée en tarif catégorie M, selon la formule choisie.

Bon à savoir

- > **Tout est inclus** : assurance, carburant, entretien, parking à la station, lavage bi-mensuel.
- > **Heures de nuit gratuites** de 23h à 7h (hors option « Assurance + »)
- > **Réduction de 50%** sur les heures non utilisées en cas de retour anticipé du véhicule.
- > **Conducteur supplémentaire** : 2 €
- > **Conducteur occasionnel** (valable 7 jours consécutifs) : 5 €

Pièces à fournir

- > Permis de conduire
- > Justificatif de domicile
- > RIB & mandat SEPA
- > Relevé d'assurance (si existant)
- > Un justificatif de tarif réduit (*demandeurs d'emploi, - de 27 ans, abonnés Ginko - Vélocité - SNCF/TER, membres AVB)

En cas d'accident

L'assurance tous risques est incluse, avec une franchise applicable en cas d'accident responsable.

Titulaire du permis depuis...	Montant de la franchise
+ de 2 ans AVEC BONUS**	Franchise à 600 € * ou Franchise à 150 € * avec l'option « Assurance+ »
+ de 2 ans SANS BONUS**	Franchise à 600 € * et « Assurance+ » obligatoire pendant 1 an
- de 2 ans	Franchise à 600 € * et « Assurance+ » obligatoire jusqu'à 2 ans de permis

Option « ASSURANCE + »	PAR HEURE	PAR 24H	PAR SEMAINE
Majoration du prix de location	0,24 €	3 €	16 €

En cas d'accident, la responsabilité d'un dégât est établie par l'assureur.

En cas d'accident non responsable avec un tiers identifié, vous n'aurez aucun frais.

* En cas de deuxième accident responsable dans les 12 mois suivant le 1^{er} : franchise majorée de 300 €.

** Présentation d'un bonus d'assurance de moins de trois mois.

Frais d'immobilisation du véhicule liés à un sinistre : 10 € / jour.

Frais supplémentaires

FRAIS AUTOMATIQUES

Annulation tardive (la réservation commence dans moins de 2h)	50 % du coût horaire + frais de réservation
Raccourcissement tardif (la réservation a déjà commencé)	100% du coût horaire jusqu'à l'heure d'appel puis 50% du coût horaire restant + frais de réservation
Non-respect du minimum d'essence (1/4 du réservoir)	15 €
Restitution en retard d'un véhicule (en plus du coût horaire)	3€/15 min de retard + frais liés au rapatriement et/ou sur-classement de l'utilisateur suivant

FRAIS ADMINISTRATIFS

Ouverture/fermeture à distance par téléphone	3€/demande
Perte de la carte à puce	3 €
Réexpédition, relance ou paiement d'une amende	15 €
Rejet de prélèvement, chèque impayé, relance impayé	15 €

FRAIS D'INTERVENTION – Mauvaise utilisation du service

Non-respect de l'interdiction de fumer	30 €
Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	30 € + facture de nettoyage
Intervention et déplacement d'un technicien (oubli carte parking, plafonnier allumé, mauvais stationnement ...)	30 € + facture de déplacement
Non restitution ou restitution dégradée d'un objet prêté (rehausseur, siège bébé, chaînes, GPS, ...)	Facture de remplacement ou de nettoyage
Perte de la carte / télécommande parking, carte carburant, télécommande d'arceau, datafob, Perte des clés ou des papiers du véhicule	Facture de remplacement + 15€ de frais de gestion

> Ces frais peuvent être doublés en cas de non-respect répété d'une condition d'utilisation.

Contrat d'inscription • Particuliers 2017

Entre **Autopartage Besançon**, SCIC SACV, 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon - RCS Besançon 519 866 347, APE 7711 A, représentée par son Directeur Général, M. Jean-Baptiste SCHMIDER d'une part,

Et (Nom) (Prénom)

Date de naissance

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. mobile : E-mail :

Confirmation gratuite des réservations : par SMS par e-mail

Dénoté-e « le/la locataire », d'autre part, qui déclare pour lui-même, et pour le(s) conducteur(s) suivant(s) :

(Nom) (Prénom)

Tél. mobile : E-mail :

- être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité (joindre une photocopie du permis de conduire) ;
- ne pas avoir fait l'objet de condamnation pour état d'ivresse au cours des 5 dernières années ;
- ne pas avoir fait l'objet d'un retrait de permis de conduire supérieur à 45 jours au cours des 3 dernières années ;
- **avoir pris connaissance et d'accepter les conditions de location ci-après ;**

FORMULE : **MINI** **CLASSIQUE** **FREQUENCE**

A l'inscription :

- Je verse un dépôt de garantie de 150 €
- Je souscris une / plusieurs part(s) de **500 €** dans la SCIC Autopartage Besançon *

ASSURANCE

Assurance classique — Franchise de 600 €	Incluse	
Assurance + (rachat partiel) — Franchise de 150 € (selon conditions d'éligibilité)	Majoration horaire : voir détail des tarifs	<input type="checkbox"/>
Jeune conducteur — Franchise de 600 € Ou absence de bonus d'assurance	Majoration horaire : voir détail des tarifs jusqu'à :	<input type="checkbox"/>

[PARTIE RESERVEE A CITIZ]	
Montant de l'abonnement mensuel (€)	Conducteur 1 : Conducteur 2 :
Frais d'inscription à facturer	40€ / 20€ / 0€
Versement de la caution non encaissée de 600€ par	<input type="checkbox"/> Chèque — N° de chèque <input type="checkbox"/> Empreinte carte bancaire

Fait à _____, le _____.

Le/la locataire

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

SCIC Autopartage Besançon

Cachet et signature

* A l'issue de l'assemblée Générale validant votre souscription, vous recevrez un certificat d'investissement correspondant au montant de vos parts. La part sociale vous sera remboursée sur demande lors de votre départ après délai initial d'un an, sous réserve des dispositions des articles 9, 15 et 16 des statuts. Le capital minimum ne peut être inférieur à 1/4 du capital maximum atteint, la sortie se faisant au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux entrants.

La coopérative Autopartage Besançon : participez !

Citiz Besançon est géré et développé par la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Autopartage Besançon, créée en 2011 à l'initiative de la Ville et du Grand Besançon avec l'appui de Citiz Alsace et du réseau Citiz. Le capital de cette société à but non lucratif est détenu par ses utilisateurs, ses fondateurs, ses salariés et plusieurs partenaires publics et privés, répartis dans six collèges et représentés au sein du Conseil d'Administration (CA).

En souscrivant une ou plusieurs parts sociales de 500 €, vous soutenez l'autopartage à Besançon.

Citiz vous offre les frais de dossier et une remise sur l'abonnement principal quel que soit la formule.

Avec 20 parts sociales, la coopérative peut financer un nouveau véhicule ! Vous participerez également à la vie de la structure, qui se réunit une fois par an ses sociétaires en Assemblée générale (AG).

Réseau Citiz

Le réseau coopératif Citiz est composé de 15 opérateurs locaux indépendants, proposant **800 voitures en autopartage dans plus de 80 villes françaises.**

Votre abonnement Citiz Besançon vous permet d'accéder à toutes ces voitures : idéal pour combiner train et autopartage dans toute la France.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de nous contacter quelques jours avant votre déplacement pour que nous puissions activer votre accès à la ville de votre choix. Cela suppose de transférer vos données d'utilisateur à l'opérateur local concerné.

Une fois activé, votre accès dans une autre ville est permanent.

Les principales villes du réseau :

ANGERS
ANNECY
AVIGNON
BESANÇON
BORDEAUX MÉTROPOLE
CHAMBÉRY
COLMAR
DIJON
GRENOBLE
LILLE MÉTROPOLE
LYON

MARSEILLE
METZ
MULHOUSE
NANCY
POITIERS
SAINT-ÉTIENNE
STRASBOURG MÉTROPOLE
TOULOUSE MÉTROPOLE
TOURS
VILLEURBANNE
ETC.



> Retrouvez l'ensemble du réseau Citiz sur www.citiz.coop

Mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat : **411** à compléter par le créancier

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **SCIC AUTOPARTAGE BESANCON** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **SCIC AUTOPARTAGE BESANCON**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Raison Sociale (pour les personnes morales) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Les coordonnées de votre compte :

IBAN (International Bank Account Number) Numéro d'identification international du compte bancaire

BIC (Bank Identifier code) Code international d'identification de votre banque

Nom du créancier **SCIC AUTOPARTAGE BESANCON**
Nom du créancier

I.C.S. **FR61ZZZ571600**
Identification créancier SEPA

**10 rue Pablo Picasso
25000 BESANCON
FRANCE**

Type de paiement Paiement récurrent / répétitif

Signé à _____

Lieu

Date (JJ/MM/AAAA)

Signature(s) : Veuillez signer ici

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A RETOURNER A : SCIC Autopartage Besançon 10 rue Pablo Picasso, 25000 Besançon	ZONE RESERVEE A L'USAGE EXCLUSIF DU CREANCIER
--	---